

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION

sur le rendement du Fonds
pour l'exercice terminé
le 31 décembre 2021

Fonds de placement **MARCHÉ MONÉTAIRE**
du Barreau du Québec

Le présent rapport annuel de la direction contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels audités des Fonds de placement du Barreau du Québec. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels audités ou toute autre information relative au Fonds gratuitement, sur demande en vous adressant à la Corporation de services du Barreau en composant le 514 954-3491 ou le 1 855 954-3491 (sans frais).

Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle. Le présent document est également disponible sur le site Internet de la Corporation de services du Barreau du Québec à l'adresse suivante : www.csbq.ca/fonds.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.



Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

L'objectif du Fonds de placement Marché Monétaire du Barreau du Québec (le « Fonds ») est de procurer une appréciation du capital à long terme.

Pour atteindre cet objectif, le Fonds investit principalement dans des titres de marché monétaire dont des titres de créance de sociétés, des acceptations bancaires et des titres de créance des gouvernements.

Le Fonds a été créé le 15 janvier 2018.

Risque

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds n'est intervenu au cours de l'exercice. Les risques de placement sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds ou les modifications à celui-ci.

Résultats d'exploitation

Pour la période terminée le 31 décembre 2021, le Fonds affiche un rendement de 0,11 %, sous-performant son indice de référence, l'indice des bons du Trésor 91 jours FTSE TMX Canada, dont le rendement était de 0,17 %. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée (CC&L) est responsable de la gestion pour le Fonds.

La philosophie de CC&L à l'égard des titres de marché monétaire se fonde sur plusieurs principes de base : une gestion active des titres peut créer de la valeur ajoutée; les données fondamentales gouvernement les prix des actifs et la recherche d'occasions de placement variées est la meilleure façon d'ajouter de la valeur.

Le processus de placement des titres de marché monétaire de CC&L s'appuie sur une approche disciplinée et intégrée misant sur la prise de décisions rigoureuses jumelée à une gestion stricte du risque. De plus, l'équipe est d'avis qu'une approche structurée et méthodique en plus d'une définition claire des rôles et responsabilités de chaque membre de l'équipe permettent de créer de la valeur ajoutée de manière répétée.

Le processus de placement dans les titres de marché monétaire de CC&L vise essentiellement à évaluer le profil risque-rendement de placements potentiels. Trois étapes sont à la base du processus. Tout d'abord, le processus débute par la recherche macroéconomique et de crédit. D'une part, la recherche macroéconomique vise à évaluer de manière descendante la conjoncture économique mondiale afin d'établir des prévisions en matière de taux d'intérêt. D'autre part, la recherche sur le crédit implique une analyse approfondie de sociétés émettrices. De plus,

la gestion du risque fait en sorte que le risque assumé soit adéquatement compensé dans le portefeuille.

Au début de l'année 2021, la solide reprise économique a accéléré au fil de différents événements, à commencer par l'arrivée au pouvoir des démocrates aux États-Unis en début janvier. Malgré l'émergence de nouveaux variants de la COVID-19 plus contagieux, les efforts de vaccination auraient suffisamment progressé pour que les marchés boursiers fassent abstraction de cette mauvaise nouvelle. Toutefois, plusieurs périodes d'instabilité ont reflété une certaine nervosité chez les investisseurs. Les prévisions de croissance ont été revues à la hausse en raison de la robustesse de la reprise économique et, par conséquent, les investisseurs ont commencé à anticiper des hausses de taux d'intérêt et les marchés des titres à revenu fixe ont fait l'objet d'une liquidation tumultueuse. Malgré la volatilité, la reprise économique s'est poursuivie au deuxième trimestre de 2021, et les investisseurs sont demeurés généralement optimistes.

Il y a eu des épisodes d'aversion pour le risque, alimentés par une inflation élevée, que l'on pensait être largement transitoire, qui a poussé les investisseurs à s'inquiéter d'un éventuel resserrement de la politique monétaire. Vers le milieu de l'année, la Réserve fédérale américaine (Fed) a donné raison à certaines de ces inquiétudes en avançant le moment prévu des hausses de taux d'intérêt, laissant ainsi croire qu'elle pourrait être moins patiente que ce qu'elle avait laissé paraître précédemment. Au Canada, la Banque du Canada (BdC) a réduit ses achats d'actifs de 3 G\$ à 2 G\$ (ce qui était largement attendu) par semaine et a réitéré son estimation de la fermeture de l'écart de production au cours du second semestre de 2022. Bien que cette situation ait quelque peu déstabilisé les marchés dont la progression était alimentée par une politique de relance favorable, les actifs risqués ont fini par se redresser.

Dans les derniers mois de l'année, les craintes renouvelées concernant l'évolution du virus ont provoqué un retour de la volatilité. En effet, la multiplication des cas et les nouveaux confinements décrétés, conjugués à l'émergence du variant Omicron, potentiellement très transmissible et résistant aux vaccins, ont alimenté une ruée vers les valeurs refuges. Dans la foulée des annonces entourant le nouveau variant, la Réserve fédérale américaine (la Fed) a laissé entendre qu'elle cessera ses achats d'actifs plus tôt que prévu, ce qui a exacerbé la volatilité. Malgré l'incertitude accrue, les marchés boursiers ont retrouvé leur aplomb et ont clôturé l'année avec des gains robustes. Dans l'ensemble, les taux obligataires ont terminé l'année nettement plus haut qu'au début de l'année. Le taux des obligations du Trésor américain à 10 ans a augmenté de 60 points de base en 2021, tandis que le taux des obligations gouvernementales canadiennes à 10 ans a augmenté de 76 points de base au cours de l'année.

Les taux d'intérêt canadiens à court terme ont subi une légère pression haussière au cours du premier semestre de l'année. À la fin du troisième trimestre, les taux à court terme ont suivi une tendance à la baisse liée à diverses pressions exercées sur le marché par la demande. En particulier, les obligations du Trésor canadiens semblaient attrayants pour les investisseurs internationaux, et les investisseurs domestiques ne voulaient pas non plus acheter des obligations à plus longue échéance (avec la possibilité de multiples hausses de taux au début de 2022). En décembre, les taux des obligations du Trésor à 3 mois étaient près

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION

Fonds de placement **MARCHÉ MONÉTAIRE**

du Barreau du Québec



de 0 % et l'offre de produits alternatifs du marché monétaire était limitée. La Banque du Canada a donc été contrainte d'augmenter ses émissions à court terme pour atténuer la pression. Les taux à court terme ont rebondi fin décembre suite aux mesures prises par la BOC, et ont terminé l'année avec une hausse globale de 5 points de base.

indépendant du Barreau du Québec.

Événements récents

Le regain d'inquiétude provoqué par le virus a enflammé le contexte déjà incertain : le variant Omicron de la COVID-19 a exacerbé les problèmes de la chaîne d'approvisionnement qui pourraient faire grimper l'inflation. L'inflation et son incidence sur la politique monétaire demeurent les principaux facteurs qui influent sur les marchés obligataires. Nous croyons que les risques indiquent une hausse de l'inflation à court terme. Par conséquent, les autorités monétaires devraient continuer de mettre fin à leurs politiques ultra-expansionnistes. Même si la croissance économique s'est accélérée vers la fin de 2021, la propagation d'Omicron et le resserrement de la politique monétaire risquent de la mettre sous pression. Par conséquent, le gestionnaire continue de faire preuve de souplesse dans l'approche de placement à mesure qu'il évalue les nouvelles informations.

Étant donné que le gestionnaire prévoit de multiples hausses de taux en 2022, la durée du portefeuille reste inférieure à celle de l'indice de référence. Le portefeuille est légèrement surpondéré en obligations provinciales du Trésor, car nous estimons que les acceptations bancaires (AB) semblent relativement chères.

Opérations entre apparentés

Le Fonds est géré par la Corporation de services du Barreau du Québec qui agit également à titre de promoteur et de placeur de parts. La Corporation de services du Barreau du Québec a créé un comité de surveillance qui sélectionne, recommande et évalue les gestionnaires de portefeuille, dont Gestion de placement Connor, Clark & Lunn.

La Corporation de services du Barreau du Québec reçoit des frais de gestion de la part du Fonds (voir ci-après la section intitulée « Frais de gestion »). Cette pratique a été soumise au comité d'examen indépendant qui l'a approuvée.

Pour la période terminée le 31 décembre 2021, Gestion de placement Connor, Clark & Lunn a effectué des opérations sur titres d'une valeur totale de 4 202 899 \$ en recourant aux services de courtage en placement de la Financière Banque Nationale sans qu'aucune commission ne soit payable à cette dernière en raison de ces opérations. Les transactions ont été faites conformément à la décision et à l'instruction permanente du comité d'examen



Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats pour les cinq derniers exercices.

CAPITAUX PROPRES PAR PARTS ⁽¹⁾	31 déc. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2018
	\$	\$	\$	\$
Capitaux propres au début de la période comptable indiquée ⁽⁴⁾	10,01	10,01	10,01	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation				
Total des revenus	0,02	0,08	0,18	0,10
Total des charges	(0,01)	(0,04)	(0,04)	(0,04)
Gains (pertes) réalisé(e)s	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisé(e)s	-	(0,02)	0,04	0,04
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽²⁾	0,01	0,02	0,14	0,10
Distributions				
des dividendes	-	0,04	0,14	0,09
Distributions annuelles totales ⁽³⁾	-	0,04	0,14	0,09
Capitaux propres à la fin de la période comptable indiquée ⁽⁴⁾	10,02	10,01	10,01	10,01

(1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. Les capitaux propres par part présentés dans les états financiers diffèrent de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

(2) Les capitaux propres et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.

(3) Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

(4) Les capitaux propres sont calculés conformément aux IFRS.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	31 déc. 2021	31 déc. 2020	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽¹⁾	6 923	10 227	7 370	8 830
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	691 018	1 025 951	736 206	882 094
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾	0,37	0,37	0,37	0,37
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,37	0,37	0,37	0,37
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽³⁾	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁴⁾	-	-	-	-
Valeur liquidative par part (\$)	10,02	10,01 \$	10,01 \$	10,01 \$

(1) Données au 31 décembre des périodes comptables indiquées.

(2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de la période indiquée (à l'exclusion des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille, de même que des retenues d'impôt sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

(3) Le ratio des frais d'opérations représente le total des courtages et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne hebdomadaire au cours de la période.

(4) Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION

Fonds de placement **MARCHÉ MONÉTAIRE**
du Barreau du Québec



Frais de gestion

Les frais de gestion payables au gestionnaire par le Fonds sont calculés hebdomadairement sur la valeur de l'actif net du Fonds, et ce, au taux de 0,37 %. Ces frais sont payables mensuellement.

Les principaux services payés par les frais de gestion, exprimés en pourcentage approximatif desdits frais de gestion, peuvent se résumer ainsi :

• Frais de gestion du gestionnaire externe	10 %
• Frais du fiduciaire	90 %
TOTAL	100,00 %

Tous les autres frais associés au Fonds excédant les frais de gestion payable au gestionnaire sont assumés par le gestionnaire.

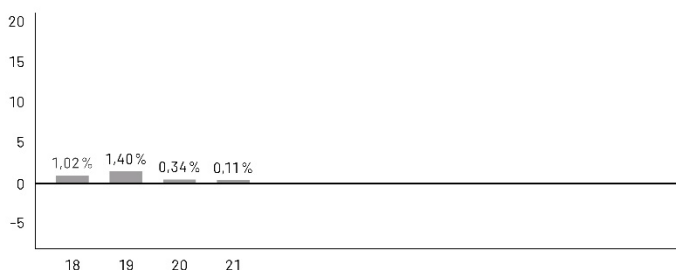
Rendement passé

Les données sur le rendement du Fonds supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts ou des actions additionnelles du Fonds et elles sont fondées sur la valeur liquidative.

Notez que le rendement passé du Fonds n'est pas une garantie de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique présente le rendement annuel du Fonds pour chacune des périodes présentées et fait ressortir la variation du rendement du Fonds d'une période à l'autre. Le graphique à bandes présente, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de la période, d'un placement effectué le premier jour de chaque période.



Comparaison par rapport à l'indice

Le tableau ci-dessous compare les rendements annuels composés historiques du Fonds à ceux de son indice de référence, l'indice Bons du Trésor 91 jours FTSE TMX Canada qui suit de près le rendement des bons du Trésor à 3 mois du gouvernement du Canada. Il est à noter que le rendement du Fonds est présenté après déduction des frais de gestion et d'exploitation, alors que le rendement produit par l'indice ne tient compte d'aucuns frais.

Rendements composés annuels (%)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	0,11	0,61	s.o.	s.o.
Indice Bons du Trésor 91 jours FTSE TMX Canada	0,17	0,89	s.o.	s.o.

Voir le commentaire de marché et les données sur la performance relative du Fonds par rapport à son indice de référence dans la section « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

Aperçu du portefeuille

Les 25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Banque de Nouvelle-Écosse, 0,16 %, 7 mars 2022	8,8
Province de l'Alberta, 0,11 %, 25 janvier 2022	8,7
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 0,16 %, 14 mars 2022	8,3
Gouvernement du Canada, 0,57 %, 18 août 2022	8,0
Province de la Colombie-Britannique, 0,16 %, 25 mars 2022	7,9
Province de Québec, 0,11 %, 21 janvier 2022	7,3
Banque Royale du Canada, 0,14 %, 14 février 2022	7,2
Banque Toronto-Dominion, 0,24 %, 28 février 2022	7,2
Province de la Saskatchewan, 0,14 %, 10 février 2022	7,2
Province du Manitoba, 0,11 %, 19 janvier 2022	7,1
Province de Terre-Neuve, 0,16 %, 8 mars 2022	7,0
Province de l'Île-du-Prince-Édouard, 0,14 %, 1er mars 2022	6,2
Province de la Nouvelle-Écosse, 0,11 %, 20 janvier 2022	4,1
Province de l'Ontario, 0,14 %, 16 février 2022	4,0
Province de l'Alberta, 0,11 %, 20 janvier 2022	1,0
	100,0

Répartition des placements	% de la valeur liquidative
Bons du Trésor - Provinces	60,6
Bons du Trésor - Canada	8,0
Acceptations bancaires	31,4
	100,0

Total de la valeur liquidative 6 923 126 \$

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle peut être consultée sur Internet à l'adresse suivante : www.csbq.ca/fonds



Maison du Barreau
445 St-Laurent
Montréal (Québec)
H2Y 3T8
www.csbq.ca

514 954-3491
855 954-3491 (sans frais)
fondsdeplacement@barreau.qc.ca